

EXTRAIT PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 28 novembre 2020

Tous les conseillers sont présents. Monsieur Philippe WOUTERS est nommé secrétaire de séance.
Les conseillers ajoutent à l'ordre du jour : Volet du logement communal et Taille des arbres.

1. Modification des statuts du SET compétence eau

Le Conseil à l'unanimité adopte le projet de statuts du Syndicat des Eaux du Tonnerrois et prend acte du fait que cette modification entraîne la modification de la compétence « EAU » par l'ajout du point « protection des points de prélèvement ».

2. Courrier de M. Vignet du 29/09/2020

Madame le Maire fait part aux membres du conseil d'un courrier relatif au bail de chasse reçu en mairie.

Mme CAMUS-NEYENS et M. CAMUS ne prennent part ni au débat ni au vote.

Après lecture dudit courrier et de la réponse qui en a été faite, le conseil à l'unanimité des votants confirme les termes du courrier du 08 octobre 2020 ainsi que de la délibération du 16 novembre 2019.

3. Indemnité du 2ème adjoint

Le Conseil à l'unanimité décide d'attribuer une indemnité au 2^{ème} adjoint au taux de 3 % de l'indice maximum en vigueur, à compter du 1^{er} janvier 2021.

4. Fresque champêtre

Le Conseil à l'unanimité approuve le dépassement de devis pour la fresque champêtre pour un montant supplémentaire de 230 €.

5. Renouvellement du contrat aidé

Le Conseil à l'unanimité demande le renouvellement du contrat aidé à compter de janvier 2021.

6. Entretien des chemins communaux

Le Conseil à l'unanimité décide de mettre à disposition du concassé dans les chemins après dérasement et charge le Maire de demander des devis pour l'achat, le transport et le dérasage.

7. Tarif des affouages

Le Conseil à l'unanimité décide de maintenir les tarifs des affouages des années antérieures, soit 55 € la parcelle.

8. Travaux DEFISON

Point reporté à une date ultérieure.

9. Porte du cimetière

Le Conseil à l'unanimité décide de remettre en état une porte du cimetière.

10. Parcelle AB 199

Madame le Maire rappelle les nombreux courriers qui ont été adressés aux consorts Perret relatifs au problème de la salle des fêtes qui a été construite sur un terrain appartenant en partie à M. Guy Perret et qui devait faire l'objet d'une cession à la commune par M. Guy Perret après division parcellaire, ladite division parcellaire ayant été réalisée par le géomètre en 2006. Devant le refus des héritiers de Guy Perret de régulariser la situation, les membres du conseil à l'unanimité décident d'engager une procédure d'expropriation.

11. Site internet de la commune

Le Conseil à l'unanimité décide de retenir le nom de domaine « gland89.fr » et d'héberger le site internet de la commune sur Campagnol, service proposé par l'association des maires ruraux de France.

12. RPQS 2019

Le Conseil à l'unanimité prend note du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable établi par le Syndicat des Eaux du Tonnerrois.

13. Vote de crédits supplémentaires

Le Conseil à l'unanimité vote les modifications de crédits nécessaires dans le budget de la commune.

14. Volet du logement communal

Le Conseil à l'unanimité met en demeure le locataire de remettre en état le volet du logement dans les conditions prévues dans la délibération de 2019 prise à cet effet.

15. Taille des arbres

Le Conseil à l'unanimité décide de confier à l'entreprise Vieillard la taille des arbres sis sur la place.

La séance est levée à 17 heures 30